



Révision de la Charte du territoire 2025-2040

Bilan de concertation
novembre 2023





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CADRE RÉGLEMENTAIRE.....	3
UNE STRATÉGIE DE CONCERTATION AMBITIEUSE	3
UNE CONCERTATION SECOUÉE PAR LA CRISE COVID.....	4
LE CALENDRIER DE LA RÉVISION	5
1. CONCERTATION DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTENAIRES	6
ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EN VIGUEUR.....	6
ATELIERS PARTICIPATIFS.....	8
SÉMINAIRES PARTICIPATIFS.....	10
2. COLLABORATION AVEC LES SIGNATAIRES	15
GOUVERNANCE	15
ATELIERS INSTITUTIONNELS	16
RENCONTRES BILATÉRALES ENTRE SIGNATAIRES	17
RENCONTRES SPÉCIFIQUES AVEC LES COMMUNES	18
3. CONCERTATION CITOYENNE	19
LES APÉROS DU PARC	19
ENQUÊTE « IMAGINEZ LA MONTAGNE DE REIMS DE DEMAIN »	20
4. INFORMATION ET COMMUNICATION	22
LE BLOG DE LA RÉVISION DE LA CHARTE : MONTAGNEDEREIMS2039.FR	22
REVUE DE PRESSE	24
AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION CRÉÉS	24

INTRODUCTION

CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'article R. 333-5 du code de l'environnement explique comment les collectivités territoriales et les EPCI peuvent participer à la création ou à la révision de la charte. Il détaille les étapes pour consulter les partenaires impliqués. Cet article prévoit notamment la participation de tous les acteurs concernés par les enjeux traités par la future charte et les conditions de l'appropriation du projet par les collectivités territoriales et les EPCI, qui auront à délibérer pour approuver la charte en fin de procédure.

En résumé, il vise à mettre en place une concertation appuyée avec les signataires, les partenaires divers (comme les associations de protection de la nature, de défense du patrimoine et les représentants des acteurs socio-économiques) ainsi qu'avec les habitants et les représentants de la société civile.

UNE STRATÉGIE DE CONCERTATION AMBITIEUSE

Le Syndicat mixte a opté pour une **approche de concertation dynamique et ambitieuse** dans la révision de la Charte. Tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des élus, des partenaires institutionnels, des acteurs socio-économiques, des associations ou des habitants, ont été pleinement impliqués à chaque étape du processus.

Le Comité Syndical du Parc a été activement engagé dans cette démarche, avec une contribution importante du Bureau pour élaborer les nouvelles orientations de la Charte (développement des énergies renouvelables, gestion des autorisations d'urbanisme, etc.). Depuis 2020, l'objectif a été de **favoriser la co-construction d'une charte adaptée aux grands défis du territoire et aux attentes de chacun.**

Extrait de la délibération du Comité Syndical:

Délibération du 13 février 2020 pour le renouvellement du classement du Parc naturel régional de la montagne de Reims « Objectif 2039 ».

« Un projet de charte doit s'élaborer avec l'ensemble de collectivités (communes, EPCI, villes et agglomérations portes, Départements, Région) en concertation avec les partenaires publics et privés du territoire (chambres consulaires, interprofession viticole, ...). Il s'agit d'un moment privilégié de dialogue territorial qui doit ainsi impliquer les différents acteurs en s'appuyant sur l'expression des habitants et la société civile. Il est nécessaire de mettre en place une organisation spécifique au niveau de la gouvernance et de son animation afin de favoriser la concertation entre les différents partenaires de la Charte du Parc».

Les instances de gouvernance et de concertation ont rassemblé les signataires et partenaires privilégiés (communes, EPCI, Département, Région, acteurs institutionnels et techniques, ...) en les intégrant activement tout au long du processus de production collective.

Les habitants du territoire ont également été mobilisés de manière transversale tout au long du processus. Des outils spécifiques de recueil d'expression et de consultation ont en

effet été mis en place pour soutenir les actions existantes, tels que les "Apéros du Parc", l'infolettre "Charte" adressée à tous les ménages du Parc, l'enquête "Imaginez la Montagne de Reims de demain", ainsi que des articles dans la presse locale, parmi d'autres initiatives.

L'organisation de la concertation pendant la révision :

Études préalables	Projet stratégique	Projet opérationnel
<ul style="list-style-type: none"> • 13 réunions de secteurs • 1 Conseil syndical d'échanges • 6 ateliers thématiques • 1 séminaire participatif • 5 Apéros du Parc • Enquête en ligne • Mise en place du blog • 1 atelier institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 ateliers thématiques • 1 séminaire participatif 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 Apéros du Parc • 9 groupes projet • 1 séminaire participatif • 1 atelier institutionnel • Diffusion du projet de Charte aux partenaires et signataires

12
ATELIERS
THÉMATIQUES



POUR CONCERTER LES
ACTEURS LOCAUX



+ DE 35
RÉUNIONS DE CONCERTATION



UNE ENQUÊTE EN LIGNE
qui a réuni les avis de près de
550
CITOYENS

UNE CONCERTATION SECOUÉE PAR LA CRISE COVID

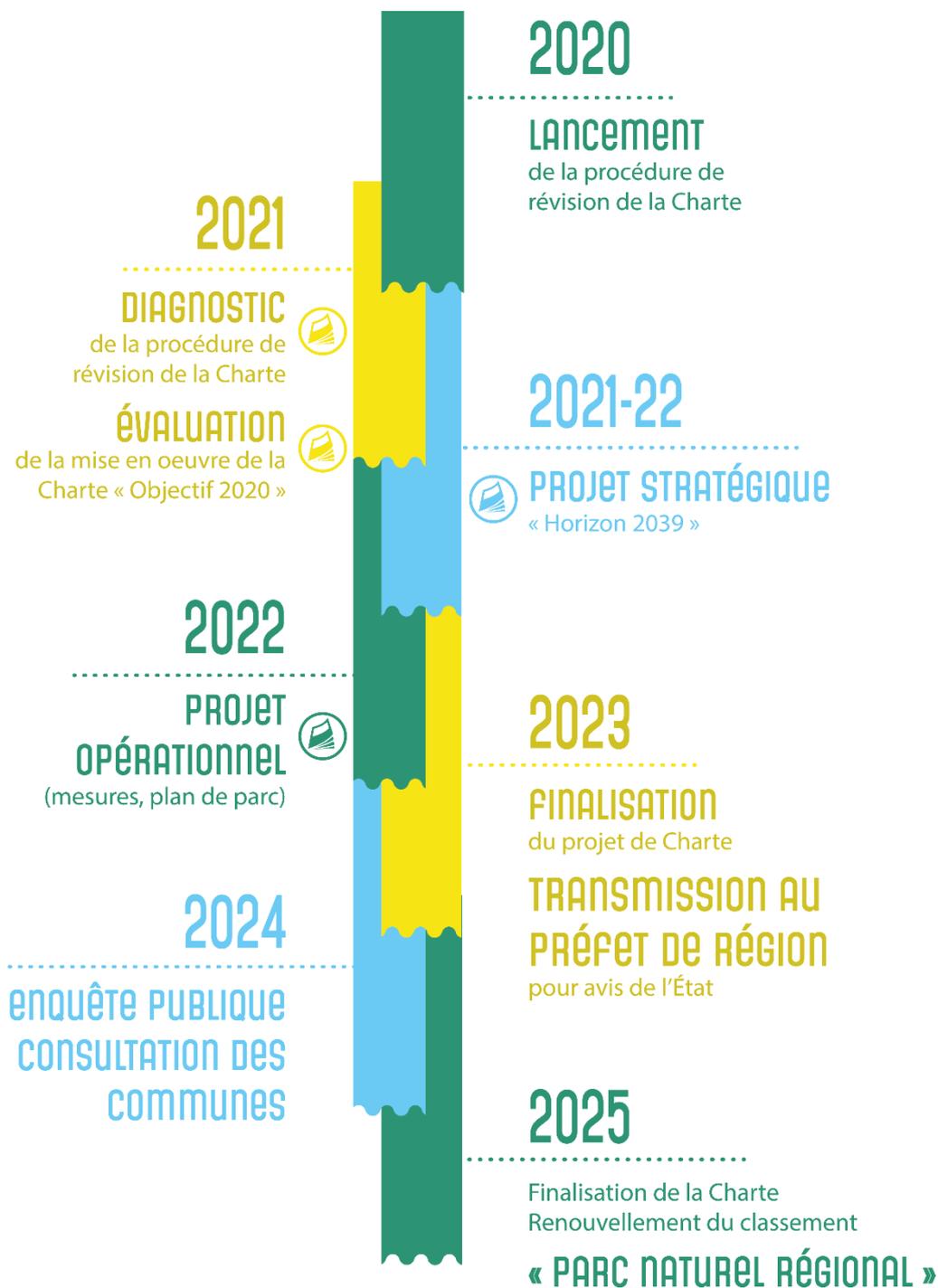
La stratégie de concertation mise en place par le Syndicat mixte a été secouée par la crise sanitaire liée au COVID. De nombreuses difficultés ont ainsi émergé dans le programme prévu, impactant les échanges et les rencontres.

Cependant, malgré les contraintes liées à la pandémie, le Syndicat mixte a maintenu le lien avec les partenaires et les acteurs du territoire. Des événements de concertation ont été organisés en distanciel, afin de permettre à chacun de continuer à s'exprimer et à contribuer à la révision de la Charte. Cette capacité à s'adapter dans un contexte difficile témoigne de l'engagement du Syndicat mixte à poursuivre sa démarche participative.

Une prorogation d'une année, vers un « Objectif 2040 » !

En raison des perturbations causées par la crise sanitaire, la démarche de révision a été prolongée d'une année supplémentaire afin de garantir des conditions optimales pour mener à bien les études. Par conséquent, la Charte du Parc, initialement prévue pour un « Objectif 2039 », entrera en vigueur pour la période s'étalant de 2025 à 2040.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION





CONCERTATION DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTENAIRES

ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EN VIGUEUR

ENQUÊTE DE PERCEPTION

L'enquête de perception s'est concentrée sur la **relation des personnes interrogées avec le Parc naturel régional de la Montagne de Reims**. Elle a examiné différents aspects tels que leur perception du territoire, des réalisations notables du Parc, de son fonctionnement et sa gouvernance, ou encore de leur appréciation des partenariats et des collaborations menés. Les entretiens (téléphoniques ou par visio) ont été organisés en plusieurs séquences, allant de la présentation de la démarche et des objectifs de l'enquête de perception, à la lecture de la Charte et aux recommandations pour la prochaine version. Les répondants ont également été invités à partager leur perception de l'évolution du territoire, des enjeux actuels et émergents, et des priorités pour la Charte « Objectif 2040 ».

Tableau 1 : liste des structures et collectivités ayant participé à l'enquête de perception

Compagnie du Diable à 4 pattes	ONF/ Label Forêt d'Exception
Villa Bissinger	Communauté urbaine du Grand Reims (élu)
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	Agence de Développement Touristique de la Marne
Tours sur Marne (élu)	Office de tourisme du Grand Reims
Mission Unesco	Conseil départemental de la Marne (élu et services)
Comité Champagne	Région Grand Est (élu)
Comité Scientifique du PNR	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
La Cave aux coquillages	286M
Reims habitat	Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (élu et service urbanisme)
Chambre d'agriculture de la Marne	Maires des communes de Chambrecy, Chamery, Chatillon-sur-Marne, Saint-Imoges et Trépail

Parmi les attentes évoquées par les acteurs interrogés lors de cette enquête, on peut évoquer :

- **La gestion et la valorisation des ressources forestières** – filière bois locale, agroforesterie, gestion des espaces forestiers et des usages,
- **Le tourisme durable** – développement de la destination et structuration d'une offre locale différenciante,

- **Agriculture / alimentation** – un enjeu de positionnement du Parc via le Projet alimentaire territorial (PAT),
- **Viticulture** – une place à trouver sans se substituer aux acteurs existants : gestion des espaces de transition, qualité paysagère des aménagements, mise en valeur des patrimoines culturels,
- **Urbanisme / mobilité** – consolidation, accompagnement de l'urbanisme de planification – PLUi, révision des SCoT, renforcement de l'approche de préservation des espaces naturels, accompagnement à la prise en compte du changement climatique et à la transition énergétique,
- **Le lien urbain-rural** – des attentes sur les actions d'éducation et les loisirs « nature » à destination des habitants des villes.

Les résultats de l'enquête de perception sont disponibles au sein du Bilan évaluatif de la Charte « Objectif 2020 », mis en ligne sur le site internet de la Montagne de Reims et sur le blog en août 2021 : <https://colibris.link/7sApm> .

FOCUS GROUPS

Les focus groups ont été organisés courant février 2021 en parallèle de la réalisation du bilan évaluatif, afin **d'analyser les effets de l'action du Parc sur le territoire**. Ces ateliers évaluatifs ont été organisés autour de 4 grands sujets : la Trame Verte et Bleue, les avis du Parc sur l'application du droit des sols, la Mission UNESCO et la gouvernance du Parc.

Pour chaque focus, différents acteurs et élus du territoire ont été invités à s'exprimer :

- **Trame Verte et Bleue** : AUDRR, Conseil départemental de la Marne, Fédération départementale des chasseurs de la Marne, Comité Champagne, ONF, CRPF, Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Vesle, CEN Champagne-Ardenne, FREDON Champagne-Ardenne, etc.
- **Autorisation Droit des Sols** : EPCI et élus en charge de l'urbanisme, UDAP, DDT de la Marne, porteurs de projets et communes, EPCI et instructeurs, etc
- **Mission UNESCO** : acteurs de l'association Paysages de Champagne, DREAL, DRAC, Villa Bissinger, Agence d'urbanisme de la région de Reims, SCoT d'Epernay et sa région, Comité Champagne, Comité scientifique du Parc, etc.
- **Gouvernance** : panel de signataires de la Charte, parmi les communes et EPCI adhérents (Germaine, Grand Reims, Cuchery, Val de Livre, Epernay, etc.), Conseil départemental de la Marne, Région Grand Est, Chambre d'agriculture, Université de Reims Champagne Ardenne, etc.

Les résultats de ces focus ont été intégrés au Bilan évaluatif de la Charte « Objectif 2020 », mis en ligne sur le site internet de la Montagne de Reims et sur le blog montagnedereims2039.fr en août 2021 : <https://colibris.link/w8OSP> .

ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIERS DIAGNOSTIC – MARS 2021

Six ateliers diagnostic ont été organisés les 10 et 11 mars 2021 afin de **présenter les premiers enjeux thématiques identifiés sur le territoire et d'alimenter, grâce aux réflexions et échanges, le diagnostic de territoire.**

Les ateliers ont poursuivi l'objectif de partager une vision commune des richesses et des dynamiques à l'œuvre sur la Montagne de Reims et d'échanger collectivement sur les problématiques et menaces observées sur le territoire. Ces échanges ont permis d'identifier les forces et dynamiques positives à renforcer, ainsi que les faiblesses sur lesquelles se pencher pour la révision de la Charte. Ils ont représenté un préalable à la construction du projet "Montagne de Reims 2039".

Compte tenu de la situation sanitaire, les ateliers ont été organisés en visioconférence autour de 6 thématiques :

- **Biodiversité**, le 10/03/2021, 14h-16h, 22 participants
- **Changement climatique**, le 11/03/2021, 10h-12h, 23 participants
- **Découverte du territoire**, le 10/03/2021, 10h-12h, 23 participants
- **Identité locale**, le 10/03/2021, 14h-16h, 22 participants
- **Ressources économiques locales**, 11/03/2021, 14h-16h, 27 participants
- **Vie locale**, le 11/03/2021, 14 participants.

Parmi les participants à ces premiers ateliers, se sont exprimés :

- **des élus des communes de** : Ambonnay, Rilly-la-Montagne, Courtagnon, Hautvillers, Bouzy, Dizy, Trépail, Chatillon-sur-Marne,
- **des représentants élus et services techniques des EPCI** : Grand Reims, Epernay Agglomération Champagne, Chalons Agglomération, Communauté de communes des Paysages de la Champagne,
- **des élus ou techniciens des services de la Région, l'Etat, Chambres consulaires, etc.** : DREAL, DRAAF Grand Est, DRAC Grand Est, CESER Grand Est, Chambre d'agriculture de la Marne, DDT de la Marne, Région Grand Est, DDPJJ, etc.,
- **et des représentants d'acteurs du territoire** : Fibois, 286M, le Cerf à 3 pattes, Planète Légume, Fédération de randonnée pédestre, APIC, CEN Champagne Ardenne, CROS, La cave aux coquillages, ADT Marne, Université de Reims.

Chaque atelier a fait l'objet d'un compte rendu transmis aux participants. La matière recueillie lors de ces échanges a été intégrée lors des réflexions pour l'élaboration du diagnostic stratégique. Celui-ci a été mis en ligne sur le site internet du Parc de la Montagne de Reims et sur le blog en août 2021 : <https://colibris.link/bg4pb> .

ATELIERS PROJET STRATEGIQUE – OCTOBRE 2021

Suite aux premiers ateliers diagnostic, une nouvelle série d'ateliers thématiques a été proposée aux élus, techniciens des collectivités et acteurs du territoire. Sur la base du diagnostic et des enjeux identifiés, les ateliers ont eu pour objectif **de permettre l'expression et l'échange autour des orientations de la future Charte.**

Ces six ateliers thématiques ont pu être organisés en présentiel, au sein de la Maison du Parc à Pourcy.

- **Identité locale**, le 14 octobre 2021, 17h-19h30 :
 - o structures représentées : URCA, CC Paysages de la Champagne, Conseil scientifique, Communes de Aÿ-Champagne, Bouilly, Val-de-Livre et Coulommès-la-Montagne, Chambre d'agriculture 51, SCoTER,
- **Ressources économiques locales**, le 14 octobre 2021, 14h-16h30 :
 - o structures représentées : Fédération des chasseurs 51, Fransylva, Région Grand Est, CNPF, Conseil scientifique, DRAAF Grand Est, Chambre d'agriculture 51,
- **Eau, énergie, risques, changement climatique**, le 14 octobre 2021, 9h30-12h :
 - o structures représentées : DDT 51, Région Grand Est, CC des Paysages de la Champagne, Epernay Agglomération, SIABAVES,
- **Vie locale**, le 13 octobre 2021, 17h-19h30 :
 - o structures représentées : Marne Développement, Région Grand Est, Le Cerf à 3 pattes, Conseil départemental de la Marne, Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, MJC intercommunale d'Aÿ-Champagne,
- **Découverte du territoire**, le 13 octobre 2021, 14h-16h30 :
 - o structures représentées : Conseil scientifique, ONF, MBF, Grand Reims, SESSAD du GPEAJH, Région Grand Est, Agglomération d'Epernay, EE Avranches, URCA, Marne Développement, Office de tourisme du Grand Reims, Association des Maisons de Quartier Reims, Office de tourisme Hautvillers,
- **Biodiversité**, le 13 octobre 2021, 9h30-12h :
 - o structures représentées : Communes de Tours-sur-Marne, Bouleuse, Mutigny, Chambrecy, Courtagnon, SCoTER, DREAL Grand Est, Conseil scientifique.



À chaque atelier, les résultats des ateliers diagnostic (notamment les problématiques identifiées en mars 2021) ont servi de base aux travaux collectifs. Après la présentation des principales orientations par thème, les participants ont été invités à les préciser et à en identifier de nouvelles sur un support collectif (« fleur de lotus »). Ce support de travail a ensuite été utilisé pour **préciser ces orientations et définir les résultats attendus sur le territoire.**

Les productions collectives ont permis d'apporter des éclairages précis pour la réalisation du projet de Charte « Objectif 2040 ».

Les expressions récoltées ont été valorisées pour **alimenter les orientations du projet stratégique**, et dans un second temps, le contenu des mesures.



Figure 1: travaux collectifs autour de l'orientation "connaissance et protection en 2039"

SÉMINAIRES PARTICIPATIFS

Les séminaires participatifs sont des **temps forts de cohésion** des élus, associant également l'ensemble des acteurs du territoire dans le processus de révision de la Charte. Ce sont des séminaires d'échanges « grand format », représentant de véritables temps forts d'information, de partage et de réflexion collective. Trois séminaires ont ponctué les différentes phases du processus de révision :

SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°1 Partager et enrichir l'analyse des enjeux et du bilan évaluatif et identifier collectivement les défis de demain - le 11 mai 2021

SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°2 Partager et enrichir les orientations et les objectifs de la future Charte - le 23 novembre 2021

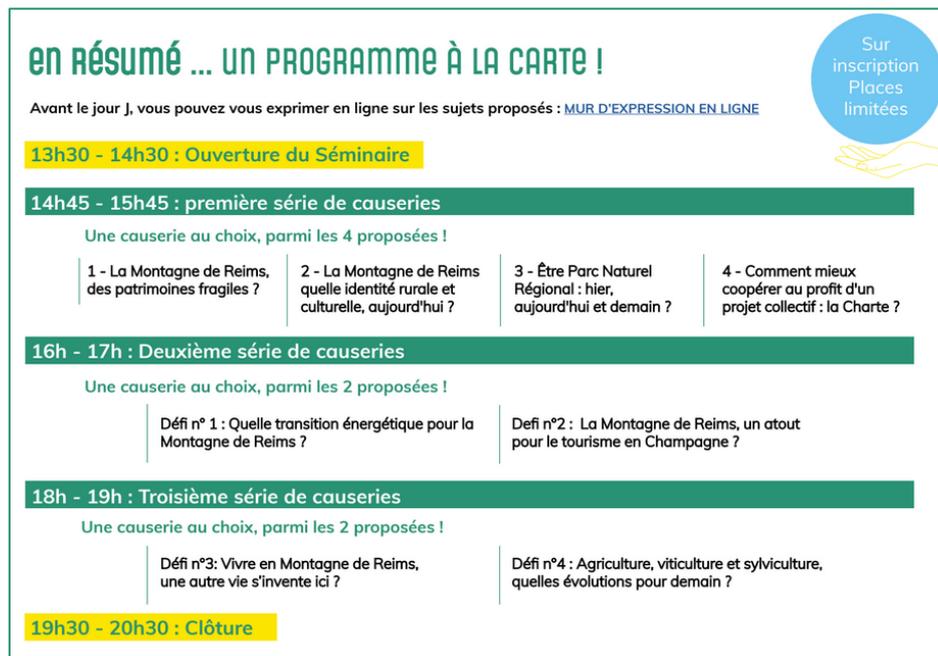
SÉMINAIRE PARTICIPATIF N°3 Présentation du projet de charte et échanges sur les modalités de mise en œuvre de la nouvelle Charte - le 8 février 2023

Ces séminaires ont réuni **232 participants** au total et ont permis de compléter les travaux menés dans les différentes instances de concertation et de gouvernance (ateliers thématiques, comité de pilotage, comité de révision, etc.). Ils ont favorisé une implication sur la durée, et le croisement de regards entre les parties prenantes de la révision de la Charte.

SÉMINAIRE PARTICIPATIF 100% NUMÉRIQUE

Le premier séminaire participatif a été contraint par les restrictions sanitaires dues à la crise COVID. Il a été maintenu sur une version numérique, tout en conservant une mobilisation large et une alternance de séances de travail collectives en plénière et en sous-groupes.

Au total ce sont **8 causeries** qui ont été proposées aux participants sur 3 créneaux en après-midi et soirée le mardi 11 mai 2021. Les temps d'ouverture et de clôture ont constitué des temps de plénière.



en résumé ... UN PROGRAMME À LA CARTE !

Avant le jour J, vous pouvez vous exprimer en ligne sur les sujets proposés : [MUR D'EXPRESSION EN LIGNE](#)

Sur inscription
Places limitées

13h30 - 14h30 : Ouverture du Séminaire

14h45 - 15h45 : première série de causeries

Une causerie au choix, parmi les 4 proposées !

1 - La Montagne de Reims, des patrimoines fragiles ?	2 - La Montagne de Reims quelle identité rurale et culturelle, aujourd'hui ?	3 - Être Parc Naturel Régional : hier, aujourd'hui et demain ?	4 - Comment mieux coopérer au profit d'un projet collectif : la Charte ?
--	--	--	--

16h - 17h : Deuxième série de causeries

Une causerie au choix, parmi les 2 proposées !

Défi n° 1 : Quelle transition énergétique pour la Montagne de Reims ?	Défi n°2 : La Montagne de Reims, un atout pour le tourisme en Champagne ?
---	---

18h - 19h : Troisième série de causeries

Une causerie au choix, parmi les 2 proposées !

Défi n°3: Vivre en Montagne de Reims, une autre vie s'invente ici ?	Défi n°4 : Agriculture, viticulture et sylviculture, quelles évolutions pour demain ?
---	---

19h30 - 20h30 : Clôture

Figure 2 : le programme du 1er séminaire participatif numérique.

La participation aux différents ateliers sur la journée est présentée ci-après et précisée dans le compte rendu du séminaire :

- Causerie 1 – **La Montagne de Reims, des patrimoines fragiles ?** – 20 participants
- Causerie 2 – **La Montagne de Reims, quelle identité rurale et culturelle aujourd'hui?** – 11 participants
- Causerie 3 – **Être Parc naturel régional : hier, aujourd'hui et demain ?** – 9 participants
- Causerie 4 – **Comment mieux coopérer au profit d'un projet collectif : la Charte ?** – 13 participants
- Défi 1 – **Quelle transition énergétique pour la Montagne de Reims ?** – 25 participants
- Défi 2 – **La Montagne de Reims, un atout pour le tourisme en Champagne ?** – 18 participants
- Défi 3 – **Vivre en Montagne de Reims, une autre vie s'invente ici ?** – 14 participants
- Défi 4 – **Agriculture, viticulture et sylviculture, quelles évolutions pour demain ?** – 30 participants

Le compte rendu de la soirée et des échanges a été transmis à l'ensemble des participants et la synthèse des 4 premières causeries est disponible sur le blog via ces liens :

- Causerie 1 : <https://colibris.link/a0aKL>
- Causerie 2 : <https://colibris.link/lz15J>
- Causerie 3 : <https://colibris.link/y9vsg>
- Causerie 4 : <https://colibris.link/4xjbX>

L'ouverture et la clôture de ce 1^{er} séminaire participatif de la révision de la charte sont également disponibles sur la chaîne YouTube du Parc naturel régional de la Montagne de Reims : <https://colibris.link/O7yhA> .

SEMINAIRE PARTICIPATIF N°2

Ce second séminaire participatif s'est déroulé le 23 novembre 2021, à la Maison du Parc, de 18h à 21h.

Il a réuni **32 participants**, dont environ 40% d'élus du territoire et 60% de partenaires et acteurs clés socio-économiques.

Ce séminaire s'est décomposé en 3 grandes parties :

- un temps de présentation du processus de révision de la Charte en plénière,
- un temps de partage et d'amendement du projet stratégique en sous-groupes,
- et un temps de synthèse collective en plénière.



Figure 3: Espace d'expression, "je m'engage en m'accrochant aux branches", autour du projet stratégique du Parc.

Les 32 participants ont été répartis en 3 groupes et ont bénéficié en introduction d'une présentation simple de l'ossature du projet stratégique et de chaque axe.

Au cours de cette présentation, neuf questions ont été exposées, celles-ci revêtant une importance stratégique particulière pour une définition plus précise des objectifs à atteindre d'ici 2040. C'est autour de ces questions que les discussions ont été organisées afin de favoriser les débats, d'identifier des objectifs spécifiques, et de définir les critères de succès pour les réaliser.

Les questions posées aux participants :

- n°1. Accepte-t-on le fait que les paysages vont évoluer à l'horizon 2039 et qu'il faut composer avec ces évolutions ?
- n°2. Quel niveau d'ambition en matière de préservation de la biodiversité ?
- n°3. Quelle mobilisation des signataires et partenaires pour faire émerger de nouvelles productions et pratiques agricoles ?
- n°4. Quelle ambition d'excellence de gestion et valorisation durable de la ressource forestière, au-delà des forêts domaniales ?
- n°5. La Montagne de Reims, territoire « pionnier » de la lutte contre l'artificialisation ?
- n°6. Etes-vous prêts à « sauter le pas » de la sobriété énergétique et de la neutralité carbone ?
- n°7. Affirme-t-on l'identité du territoire de la montagne de Reims, aux franges des agglomérations ?
- n°8. Quelle ambition en matière de développement des activités culturelles à l'échelle de la Montagne de Reims ?
- n°9. Comment s'engager dans une démarche ambitieuse de Tourisme durable, en cohérence avec les valeurs des Parcs ?

Parmi les informations collectées lors de ces échanges on peut noter les **5 grandes orientations pour la nouvelle Charte qui ont fait consensus auprès des participants : le développement de la gestion durable de la forêt, la sobriété foncière, la sobriété énergétique, la préservation de la biodiversité et la sauvegarde des paysages.**

Le compte rendu de la soirée et des échanges a été transmis à l'ensemble des participants et est disponible sur le blog via ce lien : <https://colibris.link/H5zgN> .

SEMINAIRE DE CLOTURE

Le séminaire de clôture, intitulé « Parlons avenir ! Pour le Parc, de nouveaux défis à relever ensemble. » s'est déroulé le mercredi 8 février 2023, à la Maison de Parc, de 18h à 21h. Il a réuni **60 participants**, dont environ 70% d'élus du territoire et 30% de partenaires et acteurs clés socio-économiques.

Après une introduction sur la démarche de révision, le calendrier et les principaux rôles du Syndicat mixte, 4 séquences ont été proposées aux participants, représentant les 4 axes du projet de charte.



Figure 4: participants au séminaire de clôture, le 8 février 2023.

Pour chaque axe du projet de charte, 3 temps ont été proposés :

- un temps de présentation rapide de la stratégie et d'exemples concrets,
- un temps de témoignage d'un intervenant extérieur ,
- et un temps d'échanges avec les participants.

Afin de croiser les regards, plusieurs intervenants extérieurs au territoire, représentants des Parcs naturels régionaux ont fait part de leurs retours d'expérience :

- **Philippe Andlauer, Directeur du Parc naturel régional des Causses du Quercy** « la démarche de labellisation UNESCO et le rôle fédérateur du Parc des causses du Quercy »
- **Pascal Pommé, Maire de Chissey-en-Morvan et élu référent ciel étoilé du Parc naturel régional du Morvan**, « Mobilisation collective autour de la labellisation Réserve Internationale de ciel étoilé dans le parc du Morvan »
- **Aurélie Martin Launay, Chargée de mission culture et vie locale, Parc naturel régional de Brière** « mobilisation collective et expérimentation autour d'un projet artistique et culturel sur les changements climatiques et la transition écologique dans le parc de Brière »
- **Camille Lepère, chargé de mission révision de la charte, développement de la marque Valeurs Parc naturel régional Loire Anjou Touraine** : « développement et animation de la communauté d'acteurs autour de la marque valeurs parc naturel ».

Le compte rendu de la soirée et des échanges a été transmis à l'ensemble des participants est disponible sur le blog via ce lien : <https://colibris.link/hyDzV> .

Le séminaire de clôture de la révision de la charte est également disponible sur la chaîne YouTube du Parc naturel régional de la Montagne de Reims : <https://colibris.link/jdwa6>.



2

COLLABORATION AVEC LES SIGNATAIRES

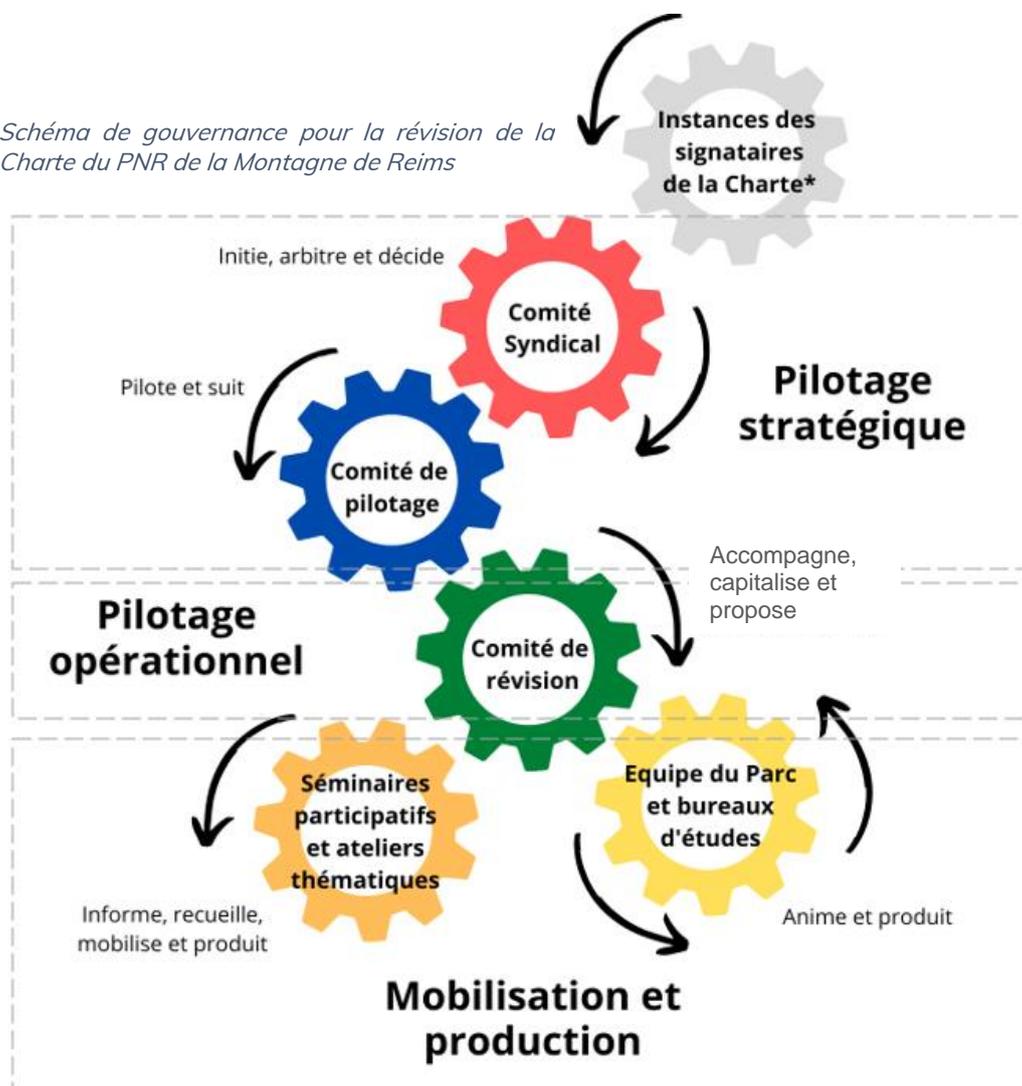
GOVERNANCE

La gouvernance a été structurée autour de 3 instances rassemblant l'ensemble des parties prenantes :

- le **Comité Syndical** (instance réunie de manière régulière et informée de l'élaboration de la Charte),
- le **Comité de Pilotage** (instance réunie à 4 reprises au cours de l'élaboration de la Charte),
- et le **Comité de Révision** (instance réunie à 5 reprises au cours de l'élaboration de la Charte).

Chacune de ces instances a été mobilisée aux moments clés de l'élaboration du projet (études préalables, projet stratégique, projet opérationnel...). Au total, c'est plus d'une vingtaine de réunions de travail qui ont eu lieu tout au long de l'écriture du projet.

Schéma de gouvernance pour la révision de la Charte du PNR de la Montagne de Reims



*Instances des signataires de la Charte : conseils municipaux, conseils communautaires et éventuelles commissions de travail, assemblées départementales et commission du Parc, commissions permanentes régionales...

Le Comité Syndical est composé de représentants des communes, des EPCI, des villes portes, de la Région, du Département, de l'Etat, du Conseil scientifiques et de certains partenaires associés. Le Comité de pilotage est composé des présidents ou leurs représentants des collectivités territoriales et des principales structures partenaires. Enfin, le Comité de révision est composé des représentants techniques des collectivités et structures partenaires (Elus du Parc, EPCI, associations, acteurs socio-économiques...).

Suite à l'ensemble des réunions de travail, les comptes rendus et les supports de travail ont été communiqués aux membres des instances. Les membres ont également été destinataires de documents constitutifs du dossier de Charte, au fur et à mesure de leur élaboration.

ATELIERS INSTITUTIONNELS

En complément des instances de gouvernance précitées, deux ateliers institutionnels ont été organisés afin de **co-construire le contenu du projet de Charte avec les représentants techniques des signataires.**

Les représentants techniques de tous les EPCI, du Pays d'Epernay Terres de Champagne, de l'Agglomération-porte de Châlons-en-Champagne, des SCoT de Reims et d'Epernay, du Département, de la Région et de l'État ont été invités à participer aux ateliers institutionnels.

Un premier atelier a été organisé en visioconférence le 10 février 2021, afin de :

- présenter la démarche de révision et les enjeux associés,
- faire l'état des lieux des relations entre le Syndicat mixte du Parc, les EPCI, le Département, la Région et l'Etat,
- présenter la gouvernance, la méthode et le calendrier de travail pour l'élaboration de la Charte.

Cet atelier a permis une large expression des signataires, avec des échanges axés sur la compréhension des attentes nationales envers le label ainsi que sur la procédure de révision. Il a également encouragé des réflexions portant sur les actions actuellement mises en place par les divers signataires, qui pourraient être mises en avant dans le cadre du dossier de révision.

Les participants ont mis l'accent sur la **nécessaire coordination entre les signataires dans les divers champs d'action de la Charte**, ainsi que sur la nécessité d'une cohérence entre la Charte et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Plusieurs besoins spécifiques de coordination ont été identifiés, notamment en ce qui concerne la Trame Verte et Bleue, la gestion du foncier, la coopération entre les zones urbaines et rurales, la consommation de l'espace, la filière bois, l'alimentation et l'attractivité du territoire.

Un second atelier a été organisé le 18 octobre 2022 à la Maison du Parc, afin de :

- faire le point sur l'avancement de la démarche de révision et sur la mobilisation des signataires,
- échanger sur le contenu du projet de Charte (projets de mesures) - points forts, points problématiques,

- échanger sur les conditions d'une mise en œuvre partenariale réussie de la future Charte.

Cet atelier a permis d'**approfondir les modalités de mise en œuvre réussie de la future Charte**. Les participants ont souligné l'importance de mettre en place une structure de coopération afin de collaborer sur des initiatives opérationnelles, visant ainsi à démontrer l'impact concret de ces actions sur le territoire. Les besoins de renforcement des espaces de dialogue, et de la mobilisation des services sectoriels des différents signataires, ont été également mis en avant.

Les signataires ont débattu de propositions plus précises, notamment du **renforcement de l'animation collective** (comme les rencontres annuelles des signataires et les rencontres politiques entre les EPCI). Ils ont également discuté de la coordination inter-structures, en mettant l'accent sur la préparation des élus au sein de chaque structure signataire avant les instances décisionnelles du Parc.

RENCONTRES BILATÉRALES ENTRE SIGNATAIRES

Des rencontres bilatérales ont été organisées entre le Syndicat mixte, les signataires et certains partenaires clés du projet. Ces rencontres ont permis **d'échanger sur les engagements présentés dans le projet de Charte, de les amender et de les valider**. Un travail spécifique a été réalisé avec les SCoT du territoire, afin de travailler sur les mesures pertinentes de la Charte à traduire dans les SCoT.

Ces rencontres ont été importantes à plusieurs titres : pour rappeler les conditions de classement d'un territoire en Parc naturel régional, ajuster le projet au regard de leurs contributions, et consolider les engagements pour une mise en œuvre réussie de la Charte. Les engagements ont été amendés suite aux rencontres, au même titre que les dispositions pertinentes à traduire dans les SCoT.

Les rencontres suivantes ont été tenues :

- Rencontre avec le Comité Champagne : mai 2021 et février 2023
- Rencontre avec la Région : juin 2019, janvier 2020, juin 2021, janvier 2022, juillet 2022, mars 2023 et points techniques réguliers
- Rencontre avec le Grand Reims : février 2022 et janvier 2023
- Rencontre avec le Département : mars 2022
- Rencontre avec les 5 nouvelles communes + Communauté de Communes des Paysages de la Champagne : février 2021 et juillet 2022
- Rencontre avec l'Autorité Environnementale : septembre 2022
- Rencontre PETR Epernay : septembre 2022
- Rencontre avec la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne : janvier 2023
- Rencontre avec l'ONF : février 2023
- Rencontre avec les deux SCoT : février 2023
- Rencontre avec l'agglomération d'Epernay : février 2023
- Rencontre avec la Mission UNESCO : mars 2023
- Rencontre avec la Chambre d'Agriculture : mars 2023

- Rencontres avec les services de l'Etat (DREAL Grand Est : pendant toute la révision de Charte, environ tous les 3 mois).

RENCONTRES SPÉCIFIQUES AVEC LES COMMUNES

Des rencontres spécifiques ont été organisées avec les 5 communes entrant dans le périmètre d'étude de la révision (non membres du Parc lors des précédentes Chartes).

Deux rencontres ont été tenues :

- Une rencontre le 9 février 2021, dans la salle communale de Passy-Grigny, pour informer les communes du lancement de la Révision, de la méthode et du calendrier. L'intégralité des communes étaient présentes.
- Une rencontre le 8 juillet 2022, afin de présenter le contenu du projet de Charte dans son état d'avancement (projet stratégique et première version de projet opérationnel). 3 communes sur 5 étaient présentes à cette rencontre.

En outre, suite aux élections municipales, l'ensemble des nouveaux délégués au Parc et les Maires des communes ont été invité pour une présentation du Parc et ses mission, ainsi qu'une information sur la procédure de révision de la Charte en cours (13 réunions à la Maison du Parc en septembre 2020).



3

CONCERTATION CITOYENNE

LES APÉROS DU PARC

Les "Apéros du Parc" ont été organisés pour améliorer la connaissance du Parc et ses missions auprès des habitants et des élus du territoire. En encourageant la participation de tous grâce à la mise en place de méthodes d'animation dynamiques et participatives (ateliers, jeux, etc.), ces événements ont permis de **générer des idées, de partager des connaissances et stimuler une réflexion novatrice sur de nombreux sujets et questions de la vie quotidienne**. Les participants ont été invités à analyser les possibilités d'action par rapport à ces sujets, afin de trouver des solutions concrètes et efficaces à intégrer dans la nouvelle Charte « Objectif 2040 ».

Les Apéros du Parc ont été organisés en 2 actes : un premier acte fin 2021 et un second courant novembre 2022.

ACTE I

Pour ce premier acte, les Apéros du Parc ont été organisés dans 5 communes. Le dernier événement prévu à Germaine, le 9 décembre a été annulé à cause de la crise COVID et des restrictions sanitaires.

Les 5 rencontres organisées :

- le 10 novembre de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Sacy
- le 24 novembre de 18h30 à 20h30 à la Maison du Parc à Pourcy
- le 30 novembre de 18h30 à 20h30 chez Champagne Mailly Grand Cru à Mailly-Champagne
- le 1er décembre de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Vandières
- le 06 décembre de 18h30 à 20h30 à la Villa Bissinger à Aÿ-Champagne.

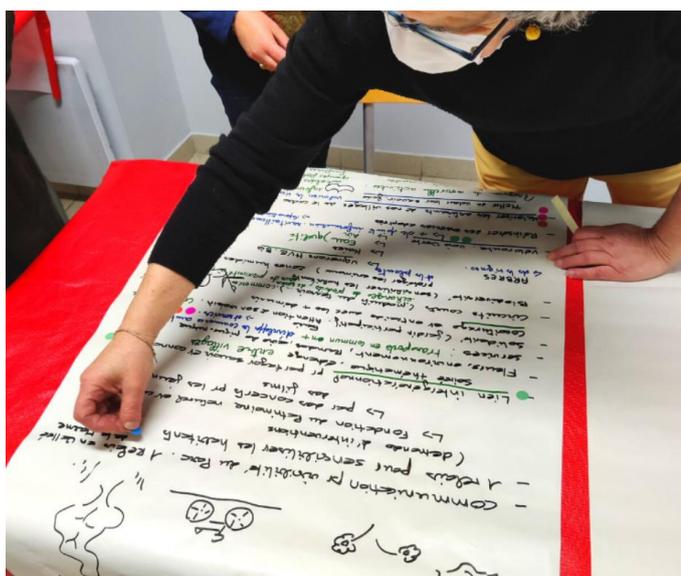


Figure 5 : Apéro du Parc, Acte I

Les « Apéros du Parc, Acte I » ont réuni 92 participants (élus, habitants et usagers de la Montagne de Reims) qui ont fait part de leurs propositions pour l'avenir du territoire. Les idées les plus plébiscitées ont été compilées dans un compte rendu accessible sur le site internet du Parc de la Montagne de Reims. Ces propositions ont été prises en compte dans la définition des grandes ambitions pour le territoire. Elles ont également permis de mettre en lumière des sujets importants tels que la mobilité, les événements culturels ou encore les énergies renouvelables.



Compte rendu des Apéros du Parc : <https://colibris.link/EbITr>

ACTE II « ON A DES CHOSES A SE DIRE »

L'Acte II des « Apéros du Parc » a permis de faire découvrir le projet de Charte et le travail effectué depuis l'acte I. Ils ont également eu pour objectif d'évoquer la nécessaire contribution des habitants à la mise en œuvre de la nouvelle Charte « Objectif 2040 » en les incitant à s'exprimer sur la manière dont ils souhaiteraient s'impliquer. Au total ce sont six nouvelles rencontres qui ont été proposées aux habitants de la Montagne de Reims. Deux d'entre elles ont été annulées faute d'inscrits : le 9 novembre à Val-de-Livre, et le 14 novembre à Vandières.

Ce sont donc 4 nouveaux « Apéros du Parc » qui ont eu lieu :

- 7 Novembre à la Maison du Parc à Pourcy
- 8 Novembre au Cerf à 3 pattes à Germaine
- 10 Novembre à la salle communale de Sacy
- 16 Novembre à la salle des fêtes/espace culturel de Mailly-Champagne

Au total ce sont **61 participants**, citoyens, élus et acteurs du territoire qui ont participé à cette seconde séquence.

ENQUÊTE « IMAGINEZ LA MONTAGNE DE REIMS DE DEMAIN »



Figure 6: accueil du questionnaire en ligne depuis le blog.

Une enquête a été mise en ligne d'octobre 2021 à fin janvier 2022, intitulée « A vos souhaits ! Imaginez la Montagne de Reims de demain ».

L'enquête a été séquencée comme suit :

- **état des lieux** sur la Montagne de Reims, le Parc naturel régional, son fonctionnement et son rôle,
- **bilan des actions portées par le Parc** ces 10 dernières années (évaluation des missions et l'efficacité des actions),
- **projection à l'horizon 2039**, identification des sujets prioritaires à traiter et des projets à développer.

Au total, 543 répondants ont participé à cette enquête :

- dont 487 habitants d'une commune du Parc ou des villes portes
- âge : moins de 25 ans = 2.8% / 25-40 ans = 29.5% / 40-60 ans = 37.8% / Plus de 60 ans = 29.9%
- genre : 59.2 % de femmes - 39.3% hommes - 1.5% NSPP.

A la question « Quels sont les sujets prioritaires que le Parc doit traiter dans les prochaines années ? », 68.7% des répondants ont évoqué la question de la préservation de la biodiversité et 66.2% d'entre eux, la gestion durable des forêts. Parmi les autres sujets ayant réunis plus de 35% des répondants, on note, par ordre de priorité, la redynamisation des villages et le maintien du lien social, la préservation de l'emploi et le maintien des services de proximité, le développement de l'agriculture durable et des circuits courts et l'adaptation au changement climatique.

Parmi les projets présentés en fin de questionnaire, à la question lesquels « souhaitez-vous voir se développer ou perdurer en Montagne de Reims ? » : la restauration du patrimoine (lavoirs, églises, etc.), a été mis en évidence par 65,2% des répondants. En seconde position, vient la restauration des milieux naturels, réunissant 58,8% des répondants.

Un jeu concours réalisé en parallèle de l'enquête :

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre et de remercier les répondants pour le temps consacré à cette enquête, un jeu concours a été organisé. Ce jeu concours a été imaginé afin d'améliorer la participation citoyenne (543 réponses collectées au total).

Grâce à un tirage au sort, un répondant a remporté le 31 mars 2022 un dîner pour 2 au restaurant le Bellevue du Royal Champagne.



4

INFORMATION ET COMMUNICATION

L'information du public est essentielle dans le cadre d'une démarche de concertation. Pour être en capacité de s'exprimer sur les projets qui les concernent, les habitants et les acteurs doivent avoir la possibilité d'accéder à des informations claires sur le processus de révision, les enjeux, les résultats des études et des différentes instances de concertation mises en œuvre. Le Parc a également mobilisé la presse locale pour informer régulièrement le grand public sur la révision de la Charte par les médias locaux.

Plusieurs outils et moyens d'information ont été mis à la disposition du public tout au long de la procédure de révision. L'objectif premier de ces outils était de favoriser la diffusion de l'information autour de la révision de la Charte et la mobilisation des habitants et acteurs du territoire (Apéros du Parc, enquête, commentaires sur le blog, manifestations du Parc, ...).

LE BLOG DE LA RÉVISION DE LA CHARTE : [MONTAGNEDEREIMS2039.FR](https://montagnedereims2039.fr)

Un espace dédié a été mis en ligne en mai 2021, sur un format blog, en complément du site internet dédié au Parc naturel régional de la Montagne de Reims.



Cet espace, créé à destination du grand public, a permis de suivre l'avancement de la révision en réunissant des informations sur les études, les groupes de travail impliqués dans le processus, ainsi que les avancées et les résultats des travaux. Le blog a également proposé régulièrement des actualités et des articles sur les enjeux du territoire de la Montagne de Reims et du processus de révision.

Deux articles ont été rédigés de manière à susciter les réactions, les questionnements et l'intérêt des lecteurs (« Des chalets savoyards s'installent en Montagne de Reims » et « Pollution lumineuse en Montagne de Reims : adieu les étoiles ? »).

Le blog dispose également d'une page « Participer », espace de recueil d'expression à destination des acteurs et habitants de la Montagne de Reims, qui souhaitent contribuer à la rédaction de la nouvelle Charte et à l'avenir de leur territoire (dépôt de commentaires, réponses à l'enquête, etc.).

Le contenu du blog a été diffusé régulièrement sur Facebook et Instagram pour mettre à la disposition de tous les principaux documents de la révision, tels que les comptes rendus et les informations des comités syndicaux par exemple.

Plusieurs articles ont été produits et mis à disposition sur le blog, parmi lesquels on trouve :

- ➔ Avis Favorable sur le nouveau projet de Charte "Objectif 2039" ! - 2 août 2023 ([Article](#))
- ➔ Pollution lumineuse en Montagne de Reims : adieu les étoiles ? - 9 septembre 2022 ([Article](#))
- ➔ Des chalets savoyards s'installent en Montagne de Reims ! - 2 février 2022 ([Article](#))
- ➔ Etudes préalables : une première étape qui touche à sa fin ! - 31 août 2021 ([Article](#))

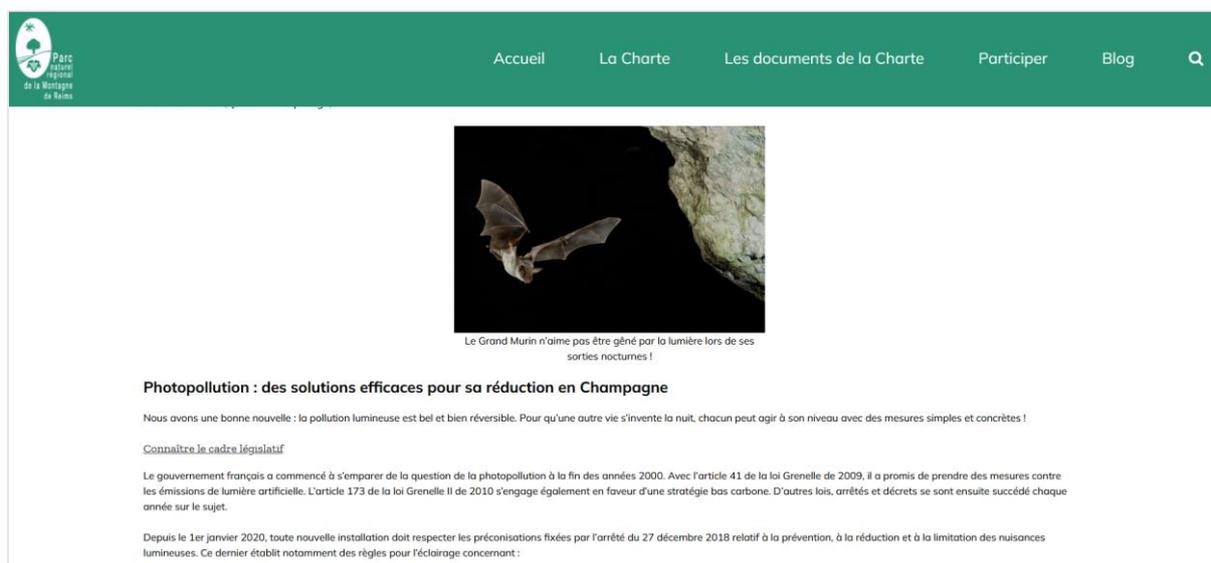


Figure 7 : extrait de l'article "Pollution lumineuse en Montagne de Reims : adieu les étoiles ? - septembre 2022.

ACCES AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE REVISION DE LA CHARTE

- **Bilan évaluatif** : mis en ligne en août 2021.
- **Diagnostic du territoire** : mis en ligne en août 2021.
- **Projet stratégique** : mis en ligne en février 2022.
- **Projet opérationnel** : publication en mars 2023 et actualisé en juillet 2023.

REVUE DE PRESSE

Plusieurs articles sont parus dans l'Union, voici les principaux depuis le lancement de la démarche de révision en 2020 :

- L'UNION : le 11/03/2020 « Le parc de la Montagne de Reims va-t-il grandir ? »
- L'UNION : le 29/01/2021 « Le label PNR n'est pas renouvelé d'office »
- L'UNION : le 14/02/2021 « Le parc naturel fait le bilan de ses forces et faiblesses »
- L'UNION : le 29/11/2021 « Le parc de la Montagne de Reims planche sur sa nouvelle Charte »
- L'UNION : le 28/01/2022 « Les cinq propositions des habitants pour améliorer la gestion du parc »
- L'UNION : le 03/11/2022 « Les Apéros du Parc de la montagne de Reims reviennent »
- L'UNION : le 10/11/2022 « Découvrir ce que l'avenir réserve au Parc naturel régional de la Montagne de Reims »
- L'UNION : le 11/02/2023 « Entre Reims et Epernay, le parc naturel réfléchit aux 15 prochaines années »
- L'UNION, le 23/09/2023 « La charte « Objectif 2040 » du parc naturel de la Montagne de Reims validée »



Deux interviews ont également été diffusées sur France Bleu :

- France Bleu Champagne-Ardenne, le 25/10/2021 : Marie Lenfant, chargée de mission révision évoque l'enquête à destination des habitants (interview de 10 minutes)
- France Bleu Champagne-Ardenne, le 03/11/2021 : Caroline Benoit, présidente, interview de 5 minutes sur l'enquête habitants

AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION CRÉÉS

IDENTITE VISUELLE

Une identité visuelle forte a été créée pour communiquer autour du renouvellement de la charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Cette identité a été utilisée dès sa création, en avril 2021 pour l'ensemble des productions réalisées dans le cadre de la révision de la Charte.



Figure 8 : logo initial Montagne de Reims "Objectif 2039"

Suite à la crise sanitaire et à la prorogation d'une année accordée pour la démarche de révision, l'identité visuelle a été mise à jour. Un nouveau logo présentant un « Objectif 2040 » a été produit en septembre 2023.

Figure 9 : logo mis à jour suite à la prorogation post crise sanitaire.



VIDEO

La vidéo « La Charte d'un Parc qu'est-ce que c'est ? » a été diffusée via les différents médias du Parc (site internet, blog de la révision de la Charte et réseaux sociaux), et utilisée pour introduire la révision de la Charte lors de différentes instances de gouvernance ou de concertation (Apéros du Parc, rencontre avec les 5 nouvelles communes, etc.).



Figure 10 : extrait vidéo "La charte d'un Parc qu'est-ce que c'est ?"

Cette vidéo dynamique propose, de manière accessible et pédagogique, d'expliquer les principes d'une Charte et de son renouvellement.

Lien vers la vidéo « La Charte d'un Parc, qu'est-ce que c'est ? »

<https://www.youtube.com/watch?v=ucGynHqE7Ec>



INFO LETTRE

Une infolettre a été publiée et diffusée en octobre 2021 auprès de 18 000 foyers du territoire du Parc par boitage. En complément des informations sur la révision, l'infolettre a diffusé également l'enquête et l'invitation aux Apéros du Parc.

Cette lettre d'information a été réalisée afin de permettre au plus grand nombre de s'intéresser au projet de renouvellement de la Charte. Un questionnaire avec concours a été développé pour favoriser la participation.

Figure 11 : 4ème page infolettre du PNR de la Montagne de Reims, octobre 2021.

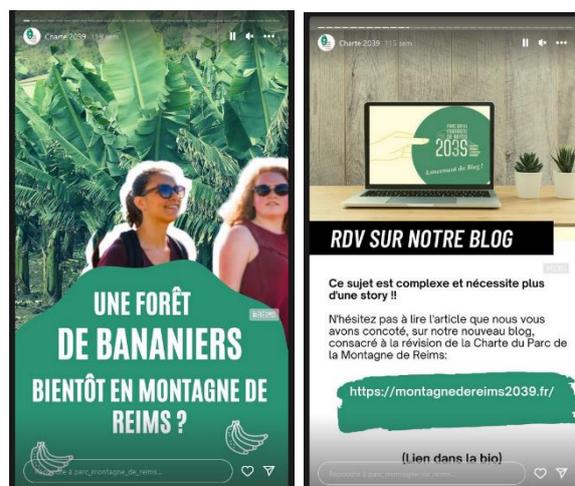
INFORMATION LORS D'ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

- **Foire de Châlons-en-Champagne** du 03 au 04/09/2021 : échanges avec les élus locaux, réponse à l'enquête,
- **Fête de la pomme**, le 10/10/2021 : information des visiteurs sur le renouvellement de la Charte et proposition de réponse à l'enquête, à la Maison du Parc (Pourcy), 2000 visiteurs sur la journée,
- **Spectacles sur la forêt « Arbres modestes », septembre 2021** : information autour du rôle que peut jouer le Parc pour la forêt (en lien avec la Charte et la Charte forestière de territoire), animation arbre à palabres, réponse à l'enquête.

RESEAUX SOCIAUX

Sur la page Instagram du Parc de la Montagne de Reims, de nombreuses publications ont été réalisées pour **relayer les informations importantes autour de la révision de la Charte**. Les articles mis en ligne sur le blog ont également été valorisés via des **publications incitant à s'exprimer, se positionner et participer** aux différents dispositifs mis à la disposition des habitants.

Figure 12 : exemples de publications Instagram en rapport avec la révision de la Charte



https://www.instagram.com/parc_montagne_de_reims/

La page Facebook du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, suivie par plus de 11 000 personnes en septembre 2023, a permis de communiquer sur les événements de concertation et de tenir informé le public de l'avancement du projet de Charte.

Plusieurs publications ont été réalisées pour appuyer la communication autour des Apéros du Parc en précisant leurs dates, horaires et contenus.

La page Facebook a également permis de communiquer sur les résultats des précédentes rencontres.

Enfin, des publications parfois intrigantes ont permis d'attirer l'attention des internautes en les incitant à s'exprimer sur les thématiques abordées par la Charte.

Figure 13 : visuel publié pour faire réagir autour de la thématique Architecture

www.facebook.com/ParcMontagnedeReims/

